



## **IDF : hausse des tarifs des Pass Navigo de 2,7% au 1er juillet, suppression zone 6**

PARIS, 1 juin 2011 (AFP)

Le conseil d'administration du syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a approuvé mercredi une hausse de 2,7% des tarifs des forfaits Pass Navigo à partir du 1er juillet, sauf pour ceux incluant la zone 5 qui sont maintenus, et la suppression de la zone 6, a-t-il annoncé dans un communiqué.

L'an passé, les tarifs des transports franciliens avaient été relevés de 3,9% au 1er juillet.

Le conseil du Stif présidé par Jean-Paul Huchon (PS), président du conseil régional, a décidé de supprimer la zone 6 en fusionnant les zones 5 et 6 pour les forfaits Navigo, permettant à « plus de 130.000 personnes » de bénéficier d'une réduction du coût de leur transport.

Ainsi le forfait Navigo mensuel zones 1 à 6 qui était à 123,60 euros passera pour ces usagers à 109,90 euros (prix du forfait Navigo mois 1-5), soit une réduction de 11%.

Les forfaits incluant la zone 5 resteront inchangés, cette mesure bénéficiant à « plus de 300.000 voyageurs ».

Au 1er juillet, l'abonnement mensuel zones 1 et 2 va passer en revanche de 60,40 euros à 62 euros (+2,6%). L'abonnement mensuel zones 1 à 3 va passer à 80,30 euros (+2,7%). L'abonnement mensuel zones 1 à 4 va passer à 98,10 euros (+2,7%).

Le prix du ticket vendu à l'unité restera inchangé à 1,70 euro. Le ticket d'accès à bord (vendu dans les bus) passera à 1,90 euro (+5,5%) tandis que le carnet de 10 tickets passera à 12,5 euros (+4,2%).

La délibération a été adoptée par 13 voix pour (dont celle d'Yves Albarello, UMP), 1 voix contre (Front de gauche), 1 abstention (Nouveau centre) tandis que 12 administrateurs n'ont pas participé au vote (UMP et élus PS de Paris).

La chef de file de l'opposition en IdF Valérie Pécresse (UMP) et plusieurs autres élus UMP, dont sa collègue au gouvernement Chantal Jouanno, ont manifesté mercredi contre ce qu'ils considèrent comme une « explosion » des tarifs des transports.

« En un peu plus d'un an, les usagers des zones 1-2, 1-3 et 1-4 auront vu leur Pass Navigo mensuel augmenter d'au moins 7% et les usagers parisiens de près de 10% », selon l'UMP.

Pour l'avenir, Mme Pécresse a appelé à un « diagnostic partagé » pour la fixation des tarifs.

« Les études du Stif montrent qu'en dessous de 85 euros (pour le Pass Navigo à tarif unique), le Stif va perdre de l'argent chaque année », a-t-elle dit.

Jean-Vincent Placé (EELV), vice-président du Stif, élu de l'Essonne, a souligné que « pour la deuxième année consécutive, le tarif des forfaits des zones 1 à 5 reste inchangé ».

Il ne s'est pas exprimé sur le vote le week-end dernier par une majorité d'élus verts franciliens d'une motion s'opposant à l'instauration d'un tarif unique, cheval de bataille des Verts il y a un an, lors des régionales, et réclamant une « modulation juste et efficace » des tarifs.

Cécile Duflot et Jean-Paul Huchon étaient « convenus qu'après une étude approfondie, une tarification unique du Passe Navigo sera(it) mise en oeuvre, à mi-mandat, dans le cadre du plan de modernisation des transports publics franciliens ».

Le Stif a décidé de confier à un prestataire externe des études à réaliser d'« ici le printemps 2012 » sur la mise en oeuvre d'un forfait à tarif unique et d'un système à trois zones.